

## CONFÉRENCE

### « Premier bilan sur la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables – APER »

Lundi 24 juin, à 16h30 au Château de Flaugergues (Montpellier)

**Cemater, le cluster des professionnels engagés dans la transition énergétique en Occitanie organise une conférence sur les premiers retours d'expérience suite à la loi APER.**

#### **De quoi s'agit-il ?**

A l'occasion de son Assemblée Générale Ordinaire, Cemater introduit ce temps fort par une conférence dédiée à un premier bilan de la loi APER avec un angle des plus opérationnels.

En présence de **Jalil Benabdillah** — Vice-Président délégué à l'économie, l'emploi, l'innovation et la réindustrialisation de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée — **Michaël Delafosse** — Président de Montpellier Méditerranée Métropole et **André Deljarry** — Président de la CCI Hérault, invités à partager leurs expériences de terrain, donnant suite à la promulgation l'année dernière de cette loi. Cette rencontre permet également une discussion plus approfondie de la vision politique du déploiement des ENR sur les territoires.

#### **Les objectifs ?**

Cet événement illustre les premiers effets sur le développement des projets d'énergies renouvelables, à la suite des décrets promulgués et des actions mises en place, via les retours d'expérience partagés par les professionnels et l'intervention des représentants politiques présents, avec l'objectif de :

- Faire un état des lieux du développement des énergies renouvelables dans les territoires à la suite de la mise en application progressive de la loi APER, et en apprécier la réelle portée,
- Favoriser, par les échanges, une meilleure compréhension des informations relatives à la mise en place de la loi APER,
- Echanger sur les points de questionnements et d'attentions concernant les modalités effectives de mise en œuvre de la loi.

Ainsi donc, il s'agira de réaliser une rétrospective des actions accomplies et de celles à mener dans une optique d'accélérer le développement de la production d'énergies renouvelables sur le territoire occitan.

#### **Montpellier, le berceau des énergies renouvelables**

Les énergies renouvelables et la ville de Montpellier entretiennent une relation aujourd'hui des plus ambitieuses. Depuis juin 1989, l'entreprise montpelliéraine "La Compagnie du Vent" (LCV) est l'une des premières à impulser des projets, avant même que le premier programme éolien français "Eole 2005" ne voit le jour.

Depuis, de nombreuses entreprises du secteur des énergies renouvelables ont implanté leur siège ou agence locale à Montpellier (Engie Green, EDF Renouvelables, Vestas, Baywa R.E., Total Énergies, ...) contribuant ainsi fortement à la dynamique de création d'emplois qualifiés à l'échelle de la Métropole Montpelliéraine.

Plus largement, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée bénéficie d'un vivier conséquent d'entreprises engagées, pour favoriser l'atteinte de ses objectifs fixés dans le cadre du scénario REPOS à 2050 pour lequel elle vise à devenir la première région à énergie positive d'Europe.

Avec les premières rencontres des acteurs du secteur, organisées ce Jeudi 20 juin aux Halles de l'Innovation (Montpellier) par Montpellier Méditerranée Métropole, la volonté d'agir ensemble pour accompagner le développement des énergies renouvelables sur le territoire a été clairement renforcée et partagée. En donnant la parole aux acteurs présents, et aux représentants des têtes de réseaux, experts du sujet, les principaux enjeux de visibilité et d'attractivité ont pu être exprimés. A cette occasion, Stéphane Bozzarelli, Président de Cemater, a pu compléter les échanges en précisant qu'en étant aujourd'hui à 20Gw de production d'énergies renouvelables, il restait encore beaucoup à produire pour atteindre les objectifs régionaux dans les délais impartis, à savoir 50Gw d'ici à 2030 et plus de 100Gw à l'horizon 2050. Il a aussi pu être rappelé que si le cadre réglementaire actuel avait pour objectif d'accélérer le déploiement des projets, les différentes étapes connues par le terrain étaient plus réellement vécues comme globalement un obstacle propice à en décélérer le développement. L'intérêt de continuer de collaborer le plus étroitement possible avec l'ensemble des acteurs impliqués a été fortement marqué lors de ce rendez-vous, afin de réussir à inverser à termes, la mécanique mise en place et redynamiser ce marché incontournable pour un mix énergétique réussi.

### **Cemater, partenaire essentiel des entreprises de la filière ENR**

Présent sur la région Occitanie, l'association Cemater (loi 1901) regroupe plus de **70 structures** avec l'objectif de renforcer la filière régionale dédiée à la transition énergétique autour de valeurs éthiques. Dirigée par les entreprises du secteur et soutenue par les acteurs régionaux, Cemater s'implique activement dans le développement des filières du solaire photovoltaïque, de l'éolien terrestre et en mer (en tant que co-acteur de Wind-Occ\*\*) en Occitanie, par le biais notamment de ses actions collectives de sensibilisation, d'information et de vulgarisation des énergies renouvelables, portées par les entreprises pour favoriser le développement de projets. La conférence ainsi organisée lors de son Assemblée Générale Ordinaire s'ajoute comme une extension de son action pour le développement des ENR sur le territoire occitan, servant de lieu de rencontre pour l'ensemble des acteurs impliqués afin de favoriser les retours d'expérience et d'encourager les collaborations.

---

\* *Présence à confirmer*

\*\* *Wind'Occ : marque régionale co-portée par la Région, l'agence de développement AD'Occ, le Pôle Mer Méditerranée et Cemater / pour plus d'informations : <https://www.agence-adocc.com/windocc-eolien/>*

*[LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables](#)*

*Pour aller plus loin, rendez-vous sur : [www.cemater.com/](http://www.cemater.com/) / [contact@cemater.com](mailto:contact@cemater.com)*

### **CONTACT PRESSE :**

**Stéphane Bozzarelli - Président de Cemater**

[Contact@cemater.com](mailto:Contact@cemater.com) / 06 77 16 41 71